

Le bonheur est-il affaire privée ?

affaire : ce qui intéresse quelqu'un, concerne ses intérêts personnels, ce qu'il a à faire, question sur le comportement à tenir, sur le but de la vie,

privée : intime, personnel, individuel, qui ne dépend pas de l'État,

amorce : Le bonheur est un désir universel. La vie humaine semble être guidée par cette fin ultime à toutes nos actions : être heureux.

première réponse :

Mais le pouvoir d'y accéder ne paraît pas être aussi partagé. Certains semblent plus chanceux que d'autres. D'autre part, les hommes entrent en désaccord dès qu'ils parlent du bonheur. Chacun semble avoir sa conception du bonheur. Si mon bonheur dépend d'autrui, le risque est que nos désirs ne coïncident pas. Enfin, on pourrait se demander si mon bonheur ne se construit pas que sans, voire contre autrui. En effet, ne dit-on pas que "le bonheur des uns fait le malheur des autres" ?

Le bonheur paraît alors être une affaire purement personnelle, privée.

contradiction : Pourtant l'individualisme est aussi dénoncé comme égoïsme. Ensuite, si ni autrui ni toute instance politique ne doit décider à ma place de mon bonheur, est-ce à dire pour autant que le bonheur ne s'acquiert que seul, de manière solitaire ? L'aspect relationnel n'est-il pas essentiel pour être heureux ? Enfin, autrui n'est-il qu'un obstacle à mon bonheur ? Faut-il s'exclure, se retrancher de la société pour être heureux ? L'homme heureux ne serait-il donc qu'un misanthrope égoïste ? Si je construis mon bonheur contre autrui, je le rend plus vulnérable, éphémère, fragile alors que si on est plusieurs à le défendre, il est plus solide.

deuxième réponse : On pourrait alors se demander si le bonheur ne peut se réaliser réellement que collectivement.

problème : On est donc face à un problème puisque soit l'on considère que le bonheur est affaire privée autarcique incompatible avec la vie collective, soit c'est au contraire une affaire publique mais alors est-ce encore de ma définition intime du bonheur dont il s'agit ?

plan : On verra dans un premier temps que le bonheur étant un état mais surtout la conscience d'un état ne peut être qu'une expérience personnelle, non communicable à autrui. Puis nous montrerons que l'homme pour être heureux ne doit pas attendre des autres, ni d'une quelconque instance politique. Enfin nous nous demanderons si un bonheur collectif n'est pas possible et ce dans une responsabilité conférée à L'État.